

**Tableau 3.6**  
**Estimation du risque moyen par entreprise, 1987 et 1989**

<b>Production</b>	<b>1987</b>	<b>1989</b>	<b>Pourcentage de variation du facteur de risque 1989/1987</b>
Culture commerciale	0,12	0,08	-33,3
Élevage de bovins	0,08	0,09	+ 12,5
Élevage de porcs	0,18	0,20	+ 11,1
Selon l'offre	0,13	0,14	+ 7,7
Autres	0,09	0,04	-55,6
Toutes les productions	0,11	0,10	-9,1

Source : Tiré du *Sondage agricole 1990*, Société du crédit agricole, par Ashmead Economic Research Inc.

La troisième façon d'évaluer le risque consiste à en établir le niveau par groupe de revenu. La population agricole de chaque région est divisée en trois groupes égaux en fonction du niveau de revenu brut. La comparaison du risque par production et par groupe de revenu est illustrée au tableau 3.7. Cette analyse fait encore plus ressortir la variabilité du risque. Conformément à la moyenne de toutes les entreprises, le groupe ayant le revenu le plus faible présente aussi le niveau de risque le moins élevé. Seuls les éleveurs de porcs à faible revenu et les exploitations soumises à la gestion de l'offre font exception à cet égard, puisque leur facteur de risque les classe, dans l'ensemble, dans la catégorie insolvable. Les éleveurs de porcs appartenant aux deux autres groupes de revenu sont aux prises avec des difficultés modérées. En général, les agriculteurs à revenu moyen et élevé semblent être plus exposés au risque que ceux ayant un revenu plus modeste. Cette situation s'explique par le fait qu'ils doivent utiliser proportionnellement plus de capital emprunté pour augmenter et générer leur revenu.